



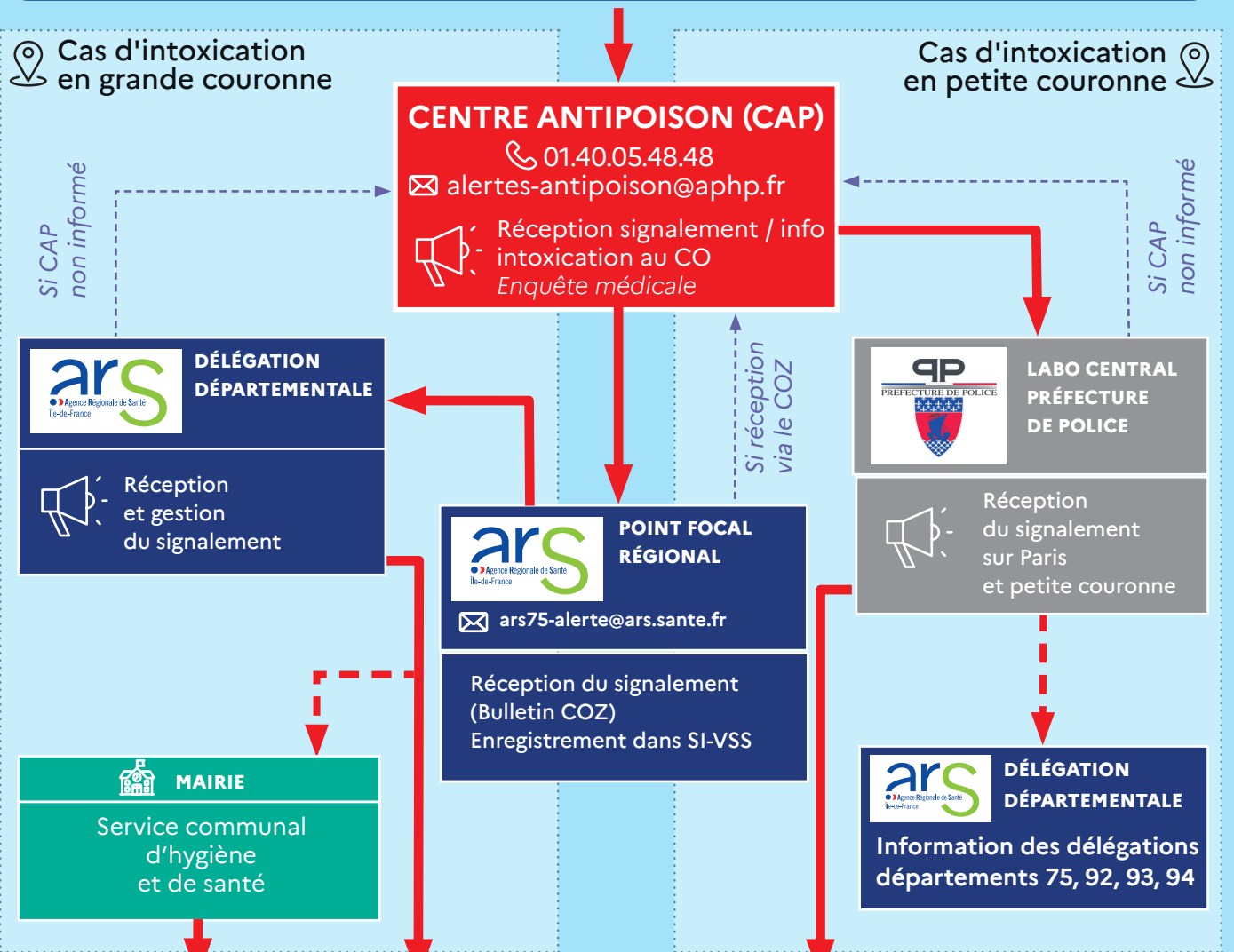
SIGNALEMENT DES CAS D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE (CO) EN ÎLE-DE-FRANCE



DÉCLARANTS (pompiers, services d'urgence, hospitaliers, médecins, ...)

Cas d'intoxication en grande couronne

Cas d'intoxication en petite couronne



Enquête environnementale par la délégation départementale concernée de l'ARS, le SCHS de la commune ou le laboratoire central de la Préfecture de Police .

Rapport

Action corrective

* Si la situation sanitaire le justifie, possibilité de prendre un Arrêté Préfectoral d'urgence au titre de l'article L1311-4 du Code Santé Publique

Pour en savoir plus : iledefrance.ars.sante.fr

